

# La Lettre d'Interbibly

n°74 septembre 2010

## Sommaire

- p. 2 Édito de la co-Présidente
- p. 3 Journée professionnelle « Le portage à domicile et les services aux seniors »
- p. 10 La place d'une bibliothèque en établissement de santé
- p. 16 La collecte de mémoire orale aux archives municipales de Saint-Dizier
- p. 17 Plan de conservation des livres jeunesse en Champagne-Ardenne
- p. 17 Les journées professionnelles d'Interbibly et de nos partenaires



Mamie Josette, une fidèle de la médiathèque d'Épernay

Dossier : Les seniors dans les bibliothèques et les services d'archives

## Édito de la co-présidente

Alors que la France vieillit, et que les seniors représentent une part de plus en plus importante de notre population, il n'est pas inutile que bibliothécaires et archivistes se penchent sur ce public sur lequel circulent nombre d'idées reçues.

On imagine en effet volontiers nos aînés gros lecteurs, acquis au livre et aux bibliothèques (du moins bien davantage que leurs petits-enfants, ces turbulents adolescents), fréquentant les archives à la recherche de leur généalogie. L'image d'Épinal n'est pas fausse, mais demande à être nuancée. C'est pourquoi Interbibly consacre le présent numéro de sa Lettre aux personnes âgées, à leur rapport à la lecture et aux bibliothèques, ainsi qu'à leur place en service d'archives.

Ils y sont certes usagers (qu'ils soient généalogistes amateurs ou érudits locaux), mais ils sont également source d'archives vivantes, mémoire d'une vie quotidienne révolue, que certains services d'archives s'attachent à collecter pour l'édification des plus jeunes. Quant aux bibliothèques, elles s'intéressent aussi au 4<sup>e</sup> âge, et développent de plus en plus de services de portage à domicile pour aller à la rencontre de ceux qui perdent leur mobilité et ont plus de difficultés à avoir accès à la culture et à la lecture. Ces initiatives sont à encourager car, comme le soulignent les gérontologues, la pratique de la lecture stimule le cerveau, papoter avec son bibliothécairerompt l'isolement... et c'est bon pour le moral.

Delphine Quéreau-Sbaï  
Co-présidente d'Interbibly

**Compte-rendu de la  
journée professionnelle  
« Le portage à domicile et les services aux seniors »**

**organisée à Reims  
Lundi 17 novembre 2008 par Interbibly**

- 1. Synthèse de l'enquête sur les pratiques des bibliothèques de Champagne-Ardenne**  
*Delphine Henry, chargée de mission à Interbibly*
  
- 2. Le portage à domicile de livres en partenariat avec des associations : l'exemple de la bibliothèque municipale de Reims**  
*Marylise Meunier, responsable du bibliobus urbain et du portage à domicile à la bibliothèque municipale de Reims*
  
- 3. Portage à domicile : l'exemple de la bibliothèque municipale de Mulhouse**  
*Anna Marcuzzi, directrice adjointe de la bibliothèque-médiathèque de Mulhouse*
  
- 4. Lire, une composante du bien vieillir**  
*Professeur Éric Kariger, gériatre à l'hôpital Sébastopol de Reims*
  
- 5. Présentation de la Semaine bleue, du Salon des seniors et du Prix de la lecture à deux voix de l'École des grands-parents européens**  
*Laurie Delaisse, Office rémois des retraités et personnes âgées (ORRPA)*
  
- 6. L'association Bib'à Dom' à Lyon**  
*Delphine Henry, à partir des documents transmis par Marie-Annick Girard, responsable du Pôle mobile, chargée du bibliobus et de la coordination des activités de proximité à la bibliothèque municipale de Lyon*

## Synthèse de l'enquête sur les pratiques des bibliothèques de Champagne-Ardenne

Delphine Henry, chargée de mission à Interbibly

Interbibly a envoyé à l'ensemble de ses contacts un questionnaire pour identifier les animations en direction des personnes âgées, proposées par les bibliothèques de la région.

Seize établissements ont répondu à l'enquête : les bibliothèques municipales de Bar-sur-Aube, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Givet, Joinville, Langres, Neufmanil, Nogent, Reims, Saint-André-les-Vergers, Saint-Dizier, Verzenay, Vitry-le-François, la bibliothèque intercommunale de Suippes et l'un de ses points relais, la bibliothèque de Sommepy-Tahure.

Dix de ces établissements ont participé à la journée professionnelle d'Interbibly.

Treize bibliothèques ont pu dénombrer les personnes de plus de 65 ans inscrites à leur bibliothèque. Chez celles-ci, la proportion de personnes âgées parmi les inscrits ne dépasse jamais 4,3 %, ce chiffre étant atteint par une commune de moins de 2 000 habitants.

### Services spécifiques proposés par les bibliothèques champardennaises à l'heure actuelle

Sur les 12 bibliothèques qui indiquent proposer des services aux personnes âgées, 8 font du portage à domicile et 1 fait du portage dans une résidence.

Les autres activités (conjointes ou non au portage à domicile) sont : la desserte de maisons de retraite et d'hôpitaux, la lecture de contes en maison de retraite (Vitry), un accueil spécifique à la bibliothèque (Bar-sur-Aube), de la lecture intergénérationnelle et initiations aux nouvelles technologies à la bibliothèque (Épernay), des animations dans le cadre de Lire en fête (Saint-Dizier).

Le portage à domicile se dégage comme un service presque incontournable pour les bibliothèques souhaitant développer leur activité auprès des personnes âgées. Les animations spécifiques sont beaucoup plus rares.

### Ouvrages spécifiques proposés par la bibliothèque

Toutes les bibliothèques qui ont répondu au questionnaire proposent des ouvrages spécifiques aux personnes âgées. Il s'agit, classiquement, de livres en gros caractères, de textes lus, de romans du terroir, de revues spécialisées, de documentaires. La BDP de la Haute-Marne fournit des livres en braille.

### Tarifs d'abonnement spécifiques

Trois bibliothèques sur les 16 qui ont répondu proposent un tarif d'abonnement spécifique aux personnes âgées :

- 2 bibliothèques proposent 50 % de réduction,

- 1 bibliothèque propose la gratuité (à noter qu'au moins quatre des bibliothèques qui ont répondu appliquent la gratuité pour tous).

### Lecteurs profitant du service de portage à domicile

Établir une moyenne du nombre de bénéficiaires du service par rapport aux inscrits de plus de 65 ans serait peu significatif, mais il faut noter les chiffres importants donnés par Charleville : 171 personnes profitent du service de portage à domicile, soit 28,9 % des inscrits de plus de 65 ans et par Vitry-le-François, où 58 personnes bénéficient tous les mois de ce service. À Charleville, le portage est assuré par deux agents du CCAS.

### Personnes en charge du portage

Sur les 7 services de portage à domicile existants et actifs, le portage est effectué :

- pour 4 bibliothèques, par des agents de celles-ci,
- pour 1 bibliothèque, par 2 agents du CCAS,
- pour 1 bibliothèque, par un « adulte relais »,
- pour 1 bibliothèque, par le salarié d'une association partenaire.

### Régularité du portage à domicile

Le portage est effectué le plus souvent une fois par mois environ, le service à la demande est exceptionnel.

### Nombre de documents apportés

Pour les bibliothèques qui ont répondu, le nombre minimum de documents apportés est de 3, le nombre maximum est de 10.

### Catalogues spécifiques

Au vu des réponses ils ne constituent pas une généralité. Trois bibliothèques sur les 7 qui disposent d'un service de portage à domicile actif font des catalogues spécifiques pour que les personnes âgées choisissent (42,8 %). Ce peut être des catalogues des nouveautés, des livres cassettes, des livres en gros caractères des catalogues thématiques ou par support.

### Tarif de l'abonnement au portage à domicile

Ce service est généralement gratuit, conditionné toutefois par l'adhésion à la bibliothèque.

À Reims, en plus de l'abonnement à la bibliothèque, les personnes bénéficiant du service doivent s'acquitter de 3 € par mois auprès de l'association partenaire.

Il ne semble pas d'usage de faire payer un supplément aux personnes inscrites à la bibliothèque et bénéficiant de ce service lorsque celui-ci est assuré par un agent de la bibliothèque ou de la collectivité.

## **Le portage à domicile de livres en partenariat avec des associations : l'exemple de la bibliothèque municipale de Reims**

*Marylise Meunier, responsable du bibliobus urbain et du portage à domicile à la bibliothèque municipale de Reims*

### **Historique du service**

Aujourd'hui la bibliothèque compte parmi ses lecteurs 884 personnes de plus de 70 ans (tandis que la ville compte 18 000 personnes dans cette tranche d'âge), soit 5% de la tranche d'âge. Ce service de portage de livres à domicile devrait permettre de donner satisfaction aux personnes qui souhaitent lire mais n'ont pas les moyens de se déplacer dans les bibliothèques et médiathèques de Reims

En début d'année 2007, les différents partenaires se sont réunis : la bibliothèque, l'Aradopa (association qui propose des services à domicile) et l'Effort rémois (organisme logeur). Un courrier de présentation du projet a été adressé à un échantillon de personnes issu des fichiers des partenaires en août 2007, afin de déterminer quel pourrait être l'intérêt des personnes âgées de Reims pour la mise en place d'un tel service. Les personnes ayant exprimé un intérêt pour celui-ci ont reçu un courrier d'inscription en octobre 2007.

Le 7 novembre 2007, la première tournée a eu lieu avec les premiers inscrits. Les médias ont joué un rôle important pour l'identification de ce service.

Au printemps 2008, les personnes intéressées n'ayant pas donné suite aux premiers courriers ont été recontactées.

Dernier évènement en date, le Salon des seniors qui s'est tenu à Reims au cours de la Semaine bleue en octobre 2008 a permis de faire découvrir ce service à de nombreuses personnes.

### **Choix des partenaires**

L'Aradopa et l'Effort rémois ont été choisis comme partenaires pour leur connaissance du service à domicile et des publics potentiellement intéressés par le portage. En effet, l'Aradopa assure déjà un service à la personne auprès de quelque 2 800 personnes à mobilité réduite, par l'aide à la toilette, l'aide aux déplacements, les tâches ménagères courantes, les courses, la préparation des repas, l'entretien du linge, l'aide aux loisirs ou aux démarches administratives. L'Effort rémois compte parmi ses clients environ 2 200 personnes âgées de plus de 65 ans, pour lesquelles il développe des aides à la personne par l'aménagement de leur logement, l'aide aux petits travaux, etc.

Une convention a été signée entre ces organismes et la ville de Reims. Elle définit les rôles de chacun. La bibliothèque assure l'inscription des personnes

souhaitant bénéficier de ce service, la gestion des prêts et retours de documents, la sélection de ces derniers en fonction des goûts exprimés par les usagers. L'Aradopa assure le portage à domicile des documents au moyen d'un agent dédié. Au bout d'un mois, cet agent reprend les documents prêtés et en dépose de nouveaux. L'Effort rémois assure la publicité de ce service auprès de ses clients et participe au montage budgétaire par une aide financière annuelle.

### **Bilan chiffré**

À la bibliothèque municipale, deux bibliothécaires s'occupent de ce service. L'Aradopa a détaché une personne, Monsieur Brasseur, et un véhicule une demi-journée par semaine pour assurer la livraison des livres. En 2008, 4000 euros de crédits d'investissement ont été dégagés sur le budget de la bibliothèque pour le service de portage à domicile. Cela a été reconduit depuis.

Cette somme permet des commandes régulières de documents : 6 commandes ont été passées (livres et essentiellement romans). Pas d'abonnement à des périodiques : le service fonctionne sur le fonds de la médiathèque Croix-Rouge. Les acquisitions de textes lus et de grands caractères sont faites en commun par la médiathèque, le bibliobus et le service de portage à domicile, pour une meilleure cohérence.

En plus de l'abonnement à la bibliothèque, les usagers versent une cotisation de 3 € par mois. Cela permet de couvrir une partie des frais liés aux tournées. Pour les personnes handicapées, l'inscription à la bibliothèque est gratuite. Un projet de gratuité de l'abonnement à la bibliothèque pour les plus de 65 ans est à l'étude.

Quelques chiffres sur les lecteurs :

- 22 inscrits : 15 femmes et 5 hommes
- 2 couples (une seule carte)
- 1 personne déficiente visuelle
- Moyenne d'âge : 85 ans

En moyenne, chaque lecteur emprunte 4 à 5 livres par mois.

### **Portrait de lecteurs**

Les lecteurs inscrits à ce service sont en général de gros lecteurs, d'où l'augmentation progressive du nombre d'ouvrages prêtés à chacun. La majorité des lecteurs est intéressée par des romans. Les genres les plus demandés sont dans l'ordre : les romans policiers, les romans du terroir, les romans historiques et les romans sentimentaux.

En ce qui concerne les documentaires, ce sont les récits de vie (témoignages, biographies, récits de voyage...), les beaux livres (pays, « ancien temps »...)

# Portage à domicile

## Bibliothèque municipale de Reims



### On vous apporte vos livres chez vous !

La bibliothèque municipale de Reims propose un service de portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer en bibliothèque.



Prêt de 2 à 15 documents (livres, revues, disques, DVD) pour 4 semaines, moyennant une cotisation de 3,20 € par mois et l'inscription à la bibliothèque.

Pour assurer ce service, la bibliothèque s'est associée à l'Aradopa, organisme d'aide et services à domicile, et à l'Effort Rémois, organisme logeur.

Pour plus d'information, contacter la bibliothèque municipale au 03 26 35 68 00 - [www.bm-reims.fr](http://www.bm-reims.fr)



en partenariat avec



et les ouvrages du fonds local qui rencontrent le plus de succès. Parmi les lecteurs masculins, un monsieur apprécie les bandes dessinées, les mangas et les romans de science-fiction.

Les revues sont peu demandées et la demande concerne alors des revues « people » ou spécialisées (*Paris Match, Historia, Géo...*). Quelques amateurs de musique demandent des CD : un travail de promotion de ce support doit encore être réalisé. Par contre, les textes lus sont appréciés par plusieurs usagers, s'ils ne rencontrent pas de difficulté de vision. La transmission des demandes se fait soit oralement à M. Brasseur, soit par écrit ou par téléphone au service aux collectivités.

Les lecteurs de ce service sont considérés comme les autres usagers et empruntent selon les mêmes conditions (nombre de documents maximum). Le document emprunté est cependant immobilisé plus longtemps que pour un emprunt « classique » car il comprend un temps de préparation des « commandes ».

La majorité des lecteurs sont des personnes âgées sans handicap particulier. Néanmoins, les difficultés liées à leur âge imposent quelques contraintes dans le choix des documents :

- difficulté de concentration et d'attention : ouvrages de moins de 200 pages, intrigue simple
- sclérose en plaques : ouvrages « légers » et maniables
- déficience visuelle : un seul lecteur demande des ouvrages en « gros caractères » pour un confort de lecture. Une lectrice a une déficience visuelle mais elle préfère les ouvrages en caractères normaux qu'elle lit avec une loupe.

Les bibliothécaires doivent être vigilants lors de leur choix d'ouvrages et tenir compte des difficultés de chacun.

La sélection des documents doit tenir compte également des envies et des exigences des lecteurs. Cela demande une bonne connaissance des collections, du fonds et des auteurs pour répondre au mieux : policiers pas trop « sanglants », pas d'espionnage... Il est nécessaire de prendre du temps pour feuilleter les documents, lire les quatrièmes de couverture... Pour des demandes précises, il est possible de faire venir les documents des autres établissements du réseau de la bibliothèque municipale de Reims (médiathèque et annexes).

### Activités du « livreur »

M. Brasseur se rend chez les lecteurs selon une tournée établie sur un mois par secteur géographique. Il doit gérer l'organisation de sa tournée dans la matinée en tenant compte des rendez-vous des usagers, des travaux de voirie, etc. Il reprend les ouvrages et dépose les nouveaux en informant de la date de son prochain passage. Il passe entre quinze et vingt minutes chez chaque lecteur.

Il est un lien important entre les deux partenaires que sont la bibliothèque municipale et l'Aradopa. En se rendant chez les usagers, il établit un lien entre le bibliothécaire et les lecteurs. Il transmet diverses informations aux lecteurs (renouvellement de l'inscription à faire...). Il note les remarques des lecteurs sur les ouvrages, prend en compte leurs souhaits, liste les ouvrages dont les prêts sont à renouveler.

Sa visite offre du lien social aux lecteurs isolés et sans possibilité d'aller à l'extérieur. Elle est attendue et représente un moment d'échange très important pour les usagers. Ce rôle est essentiel dans un service de proximité comme le portage de livres à domicile.

La communication sur ce service a largement repris la photographie de M. Brasseur pour qu'il soit bien identifié par les personnes, pour qu'elles n'aient pas

peur lorsqu'il se présente chez elles la première fois et puissent ouvrir leur porte en toute sécurité.

### **Activités des bibliothécaires**

Les premiers mois de fonctionnement du service, aucun budget d'acquisition n'était prévu car on arrivait en fin d'année. Pour répondre aux demandes, les bibliothécaires faisaient leurs choix dans les collections des collectivités et du bibliobus urbain. Dans la mesure du possible, il n'y a pas de doublons entre ces services pour couvrir plus largement la production éditoriale. Les acquisitions doivent tenir compte des goûts des lecteurs tout en respectant l'équilibre entre l'offre et la demande.

Acquisition, catalogage, rangement et désherbage sont nécessaires pour faire vivre ce fonds. Le fait que les lecteurs n'aient pas un accès direct à ces collections nécessite un travail de médiation important : des sélections sont réalisées régulièrement pour que les lecteurs aient connaissance des documents proposés et puissent faire leur choix. Des bibliographies sélectives généralistes sont réalisées trois fois par an (une centaine de titres répartis par rubrique : romans policiers, romans du terroir, documentaires, fonds local...). Des sélections ciblées, par support ou thématiques, sont également proposées : bandes dessinées, vies d'artistes, textes lus, ouvrages en gros caractères...

Lors de l'inscription, un entretien téléphonique permet d'établir les goûts du lecteur, il est suivi par l'envoi d'une bibliographie complète. Cet appel constitue le seul contact direct entre les bibliothécaires et les bénéficiaires du service, ensuite le lien est assuré par Monsieur Brasseur, qui transmet les commentaires et les souhaits des personnes qu'il visite, ce qui permet de sélectionner les documents. Pour le prêt, ils sont enregistrés informatiquement sur la carte du lecteur (conservée à la bibliothèque). Une fiche papier reprend tous les titres prêtés pour éviter de prêter des documents que les lecteurs ont déjà eus (la fiche papier est pratique car elle peut être emportée en magasin, la constitution d'un fichier informatique étant par ailleurs interdite). Les commentaires et les souhaits des lecteurs sont inscrits sur cette même fiche.

Les livres sont placés dans un sac (chaque lecteur possède un sac nominatif). La date du prochain passage y est indiquée. Les sacs sont placés dans les caisses réservées à ce service. Tous les mois, les tournées sont établies et imprimées pour M. Brasseur et pour chaque lecteur. Une liste des prêts en cours est éditée pour un pointage (documents gardés...).

Le partenariat implique de réaliser des réunions régulières pour faire le point sur les engagements de

chacun et sur les objectifs du service. Une communication importante doit être faite pour faire connaître ce service au plus grand nombre, par le biais du site Internet de la bibliothèque, de tracts, du guide du lecteur et par la diffusion d'un dossier de presse auprès des médias.

Les collègues du réseau rémois doivent être régulièrement informés pour relayer l'information auprès du public, des tracts doivent être envoyés à des organismes ciblés (associations...) et la presse locale doit être informée pour diffuser l'information à un public plus large.

La participation à des manifestations comme le Salon des seniors et des générations permet également de faire connaître ce service.

Suite à la participation à ce salon en 2008 ainsi qu'à l'envoi d'une documentation auprès d'organismes ciblés, la bibliothèque espère avoir de nouveaux inscrits dans les mois à venir, pour atteindre l'objectif fixé avec ses partenaires, à savoir 50 inscrits.

De nouvelles sélections vont être proposées pour améliorer la connaissance du fonds par les lecteurs. Des animations vont être organisées pour la Semaine bleue de 2009 (venue d'un conteur à la médiathèque Croix-Rouge). Les contacts établis pendant le Salon des seniors vont permettre de développer des actions (portage, lecture...) avec des résidences et des maisons de retraite.

#### **Réaction de Sylviane Barrand, directrice de la BDP de la Haute-Marne**

*Les personnes âgées constituent un public particulièrement ciblé en Haute-Marne, car il s'agit d'une population importante dans le département. La BDP est d'ailleurs en contact avec des associations d'aide à domicile.*

*Plutôt que d'aller chez les personnes âgées, le Conseil général souhaite faire venir les personnes âgées dans les bibliothèques, pour qu'elles sortent de chez elles, aillent au contact d'autres personnes. Ce qui est bien sûr conditionné par la mobilité de la personne.*

*Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un accueil spécifique, en privilégiant les créneaux dans l'après-midi.*

*Mais par ailleurs, beaucoup de bibliothèques du réseau de la BDP font du portage à domicile sans*

## Portage à domicile : l'exemple de la bibliothèque municipale de Mulhouse

*Anna Marcuzzi, directrice adjointe de la bibliothèque-médiathèque de Mulhouse*

Mulhouse est une ville industrielle et une cité ouvrière, elle s'est construite par vagues d'immigration successives. Les personnes vivant avec le RMI sont nombreuses, beaucoup ne maîtrisent pas la langue française.

Le service est né dès 1991. Il correspond au projet d'établissement de la bibliothèque, intégré au projet de ville, en lien avec l'axe fort de solidarité voulu par la municipalité. Le contexte était favorable car la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture [NDLR : aujourd'hui : Service du livre et de la lecture] avait engagé une réflexion sur cette thématique du portage. Parallèlement, la bibliothèque dressait le constat que le service du bibliobus n'était plus adapté.

La gratuité totale a été voulue pour ce service. Un agent de catégorie C adjoint du patrimoine a été mis à disposition, d'abord à temps partiel puis à temps plein. Le service s'adresse à toutes les personnes à mobilité réduite, ce qui concerne au premier chef les personnes âgées.

Une association est intervenue pour la communication préalable à la mise en route de ce service et un questionnaire a été diffusé pour connaître les attentes des personnes concernées par ce service.

Régularité du portage :

- il s'effectue tous les lundis après-midi dans les établissements sur la base d'un planning établi en début d'année,
- il se fait à la demande.

Pour la sélection des livres, l'agent est attentif à leur poids et au grammage du papier.

Les opérations de prêt/retour s'effectuent manuellement, les informations sont entrées dans l'ordinateur au retour de l'agent à la bibliothèque.

Tous les documents peuvent être empruntés y compris les DVD, ce qui est très compliqué à gérer. Le temps de prêt est doublé : 8 semaines. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de retard.

Les bénéficiaires se déclarent très satisfaits du service. Cela est aussi dû au fait que la personne qui gère le service est plus qu'un bibliothécaire pour eux.

Le service correspond à une volonté politique forte. Cependant il bénéficie d'un très petit budget d'acquisition (1 600 € par an, l'objectif « symbolique »

est d'obtenir 2 000 € en 2009), pris sur celui de l'animation dans le cadre de la convention « Ville d'Art et de Lecture ».

Malgré tout, la bibliothèque éprouve des difficultés, qu'elle ne s'explique pas, pour faire connaître ce service.

Par ailleurs, l'agent qui le gère n'est pas autonome pour ses déplacements car il ne conduit pas. En revanche, il faut louer son très grand sens du contact et son infatigable motivation. Comme pour le bibliothécaire qui intervient en prison, il faut bien avoir conscience que l'intervention au domicile des personnes à mobilité réduite ne va pas de soi. Au-delà de l'activité de portage, cette intervention implique un sens du relationnel, un sens social. Les deuils sont fréquents, il faut être en mesure de les gérer au mieux.

Pour ces raisons, le remplacement de cet agent à son prochain départ en retraite pose question. Peut-être faudra-t-il se tourner vers un travailleur social. Si le choix se porte sur un bibliothécaire, le recrutement correspondra à une démarche contraire à ce qui se fait actuellement car il s'agira de rechercher un profil très précis et non la polyvalence.

En tout cas, Mulhouse entend continuer dans cette voie et développer ce service, si possible dans un cadre intercommunal.

## Lire, une composante du bien-vieillir

*Professeur Kariger, gériatre à l'hôpital Sébastopol de Reims*

S'il y a toujours eu des « vieux », l'explosion démographique de cette population est un phénomène récent. L'espérance de vie augmente considérablement : 28 ans en 1789, 45 ans en 1900, 65 ans en 1945. Dans les années à venir, les centenaires ne constitueront plus une exception.

La « quantité » de vie augmente pour tous mais la qualité de vie est source de grandes inégalités. La question de l'autonomie est particulièrement importante. L'incapacité augmente presque aussi vite que l'espérance de vie. On parle aujourd'hui du 4<sup>e</sup> âge : on est vieux lorsqu'on ne s'adapte plus.

La fin de vie reste un moment très particulier, où la personne est confrontée au questionnement philosophique.

On observe de plus en plus un processus de vieillissement dit « réussi », c'est-à-dire dans lequel la capacité d'adaptation reste égale avec l'âge. Cela est possible lorsque la personne respecte une hygiène de vie élémentaire : on vieillit comme on a vécu. Pour bien vieillir, il faut une vie de relations. Le premier



facteur de décès est en effet la solitude : l'homme n'existe qu'à travers l'autre. La personne seule, que l'on ne visite plus, oublie de manger, de boire.

La relation avec l'autre préserve les fonctions de l'organisme et en particulier le langage. En effet celui-ci peut être perdu, car l'organe dont on ne se sert pas cesse de fonctionner. Cela est valable pour l'ensemble des fonctions sensorielles de l'individu : il faut en prendre soin pour ne pas tomber dans le cercle vicieux de la dégradation intellectuelle et psychique.

C'est en cela que la lecture est importante, de même que les échanges autour des livres et avec la personne qui les porte. Le moteur de l'adaptation est la passion, le plaisir. Toutefois les personnes très âgées n'ont pas forcément reçu une éducation à la lecture. La « rééducation » étant très difficile à un âge avancé, il faut veiller à partir de l'intérêt de la personne pour tel ou tel sujet. La sélection des livres est donc essentielle.

La population potentiellement concernée par le portage de livre est appelée à se développer considérablement. Dans la Marne, les plus de 85 ans vont augmenter de 85 % d'ici 2015.

*L'intervention de Monsieur Kariger est suivie d'un échange avec les participants, ceux-ci font notamment part de leur ressenti sur leurs interventions en maison de retraite et en résidence. Une remarque est faite sur l'importance de l'animateur au moment de l'intervention du bibliothécaire pour entrer dans les chambres, chercher les livres dans les tiroirs, ce que ne peut se permettre le bibliothécaire.*

## **Présentation de la Semaine bleue, du Salon des seniors et du Prix de la lecture à deux voix de l'École des grands-parents européens**

*Laurie Delaisse, Office rémois des retraités et personnes âgées (ORRPA)*

### **L'Office rémois des retraités et personnes âgées**

L'ORRPA est une association loi 1901 qui :

- assure plusieurs services et notamment le portage de repas à domicile et la livraison de courses,
- héberge l'antenne « Allô Maltraitance » et le comité « Marne Alzheimer »...
- coordonne les activités et assiste différents organismes (clubs, associations...),
- gère certains équipements et événements, notamment le Salon des seniors et des générations, tous les 2 ans.

L'ORRPA anime un réseau de 180 bénévoles intervenant dans les domaines suivants :

- animation et information,
- secrétariat et aide administrative,
- soutien scolaire et lutte contre l'illettrisme,
- visites amicales à domicile.

### **Le Salon des seniors et la Semaine bleue**

À l'occasion des salons des seniors et de la Semaine bleue (opération nationale), les activités des bibliothèques en faveur des personnes âgées peuvent être promues.

Le Salon des seniors et des générations informe et conseille environ 1 000 visiteurs. En 2008, la bibliothèque municipale est venue y présenter le service de portage à domicile, ce qui a été apprécié.

La Semaine bleue est celle des retraités et des personnes âgées. Cette opération nationale correspond chaque année à la troisième semaine d'octobre. Elle vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Chaque année, un concours prime les meilleurs programmes. En 2008 - 2009 le thème était « Jeunes et vieux : connectez-vous ». À Reims, des ateliers d'écriture ont été mis en place sur le thème « apprivoisez les mots ». Les animations proposées au cours de cette semaine sont intergénérationnelles, avec la participation des écoles et des maisons de quartier.

Le réseau de la Semaine bleue peut être utilisé pour identifier des partenaires pour des animations, à l'exemple de la BDP de la Haute-Marne qui a accueilli Régine Detambel, marraine de la Semaine bleue 2008.

### **L'École des grands-parents européens**

L'École des grands-parents européens est une association dont le but est de favoriser les liens entre les générations et de soutenir les grands-parents en difficulté. Elle permet aux grands-parents d'échanger sur leurs expériences et propose des formations : « *l'EGPE souhaite mobiliser le plus grand nombre pour devenir de « nouveaux grands-parents » à travers des relations créatives et fécondes intergénérationnelles et intercommunautaires* ».

Il existe des antennes départementales : celle de Reims propose des conférences et des activités intergénérationnelles. L'ORRPA organise depuis 8 ans le « Prix de la lecture à deux voix » de l'École des

grands-parents européens. Les personnes âgées deviennent, dans ce cadre, médiateurs de la lecture pour les enfants et le livre devient prétexte à l'échange intergénérationnel. Vingt-deux bénévoles grands-parents « d'adoption » participent à ce prix à Reims.

### L'association Bib' à Dom' à Lyon

D'après la documentation fournie par Marie-Annick Girard, responsable du Pôle mobile, chargée du bibliobus et de la coordination des activités de proximité au sein de la Bibliothèque municipale de Lyon

À Lyon le portage à domicile fonctionne en partenariat avec une association : Bib' à Dom'. C'était sans doute l'un des tous premiers services de ce type car l'association a été créée en 1985.

Les membres sont des retraités bénévoles. Ils empruntent des livres ou tout autre document disponible en prêt à la bibliothèque municipale pour les porter chez les lecteurs empêchés.

Le service a été repensé il y a deux ans pour résoudre un certain nombre de dysfonctionnements et resserrer les liens entre l'association et la bibliothèque municipale. L'installation du siège de Bib' à Dom' dans les locaux de la bibliothèque de la Part-Dieu facilite la gestion du service au quotidien.

### Un partenariat qui existe depuis 23 ans

Les statuts de l'association précisent que celle-ci a pour objet « la promotion de la lecture, du conte, de

www.orrpa.com  
la lecture à haute voix et des bibliothèques (...), permettant de rompre l'isolement ».

Les bénévoles, plus de 60 aujourd'hui, signent une charte des membres de l'association. Ils s'engagent en particulier au respect de la personne, à la discrétion mais aussi à signaler aux institutions concernées tout problème majeur que rencontrerait la personne visitée. La charte précise par ailleurs que la personne âgée peut mettre fin sur simple demande aux visites du bénévole, à tout moment et sans avoir à se justifier.

## La place d'une bibliothèque en établissement de santé

Compte-rendu du colloque national organisé par l'Union nationale culture et bibliothèques pour tous (UNCBPT) avec la participation de la Fédération nationale des associations de bibliothèques en établissements hospitaliers (FNABEH) les 12 et 13 mars 2009 à Reims.

Compte-rendu rédigé par Marylise Meunier et Françoise Lanneau, bibliothécaires à la médiathèque Croix-Rouge de Reims, en charge notamment du portage à domicile

### Qu'attend-on d'une bibliothèque ?

#### Intervention d'E. Kariger (CHU de Reims)

Le CHU de Reims est en cours de restructuration actuellement. Selon le Docteur Kariger, la culture est un pilier essentiel dans l'accompagnement des soins : il a donc souhaité associer à cette restructuration un

projet culturel. Selon le docteur Kariger, « *nos vieux meurent de faim, de soif et de solitude* ». La relation entre individus (famille, professionnels de santé et la société en général) est importante : c'est le ciment de la vie. Dans le nouveau projet du CHU, un espace dédié à la vie sociale et culturelle est prévu.

Des projets de vie doivent apparaître dans les soins de suite à l'hôpital. La moyenne d'âge des personnes traitées en gériatrie est de 90 ans. Ce sont des personnes fragilisées du point de vue somatique, psychologique et social. Pourtant, chaque individu garde une compétence intellectuelle, quelle que soit sa maladie ou son état de santé. Chacun doit bénéficier d'un accompagnement culturel adapté, à partir de ses goûts et de son histoire.

Tous les malades ont envie de relations avec l'autre : on n'existe pas pour soi-même. Chaque intervenant, dans sa relation à l'autre, est thérapeute. Les professionnels de santé ne suffisent pas : les bénévoles (bibliothécaire, visiteur) ont une place. Ils apportent une valeur ajoutée, par le don de soi et l'ouverture sur la vie.

On vieillit comme on a vécu et c'est la fonction qui crée l'organe. Comme on entretient un muscle, il est nécessaire de faire de même pour le cerveau. En cela, l'activité intellectuelle favorise le processus du « bien-vieillir ».

Aujourd'hui, les personnes âgées sont « maltraitées » dans le sens où nous ne les prenons pas en considération et qu'aucune place ne leur est laissée dans la société. Quand notre vie n'a plus de sens, nous n'avons plus de raison d'être. Le taux de suicide est très important chez les personnes de plus de 75 ans. Notre société doit se réapproprier la vie de ces personnes fragilisées.

Le département de la Marne a décidé de s'engager en consacrant un million d'euros à une action volontariste pour accélérer la mise en place d'animations dans les établissements, en créant des projets de vie basés sur le « bien-penser » et le « bien-vivre ». Cela représente 180 euros par an et par lit.

S'ouvrir à des partenaires extérieurs apporte originalité, diversité, plus-value et ouverture sur la vie quelle que soit l'activité (activités physiques, lectures...).

#### **Intervention de C. Hodin (Jardins de Cybèle à Braine (Aisne))**

Depuis 2005, trois bénévoles viennent prêter des livres et un atelier de lecture a été mis en place dans cette maison de retraite privée située dans l'Aisne. Deux animatrices sont présentes dans l'établissement. Les personnes âgées ne font pas d'elles-mêmes de

demandes particulières en matière de lecture. Mais si on les approche, elles expriment alors leurs souhaits. Il est nécessaire par conséquent d'avoir une démarche active. Une affiche pour annoncer une lecture (ou toute autre animation) ne suffit pas : la clef est le contact direct et le dialogue.

Qu'apporte la lecture ?

- une vie intellectuelle : ouverture sur l'extérieur,
- une stimulation de la mémoire : écho de sa propre vie,
- un moment d'évasion.

Les bibliothécaires attendent du personnel qu'il fasse le lien entre eux et les patients pour mieux connaître chaque individu et s'adapter à lui (personnalité, comportement, difficultés liées à la maladie...).

#### **Intervention de D. Bachelin (hôpital Sainte-Périne à Paris)**

La gériatrie est le parent pauvre du milieu hospitalier du point de vue budgétaire : les besoins des patients actuels sont différents de ceux des générations précédentes à cause de leur plus grand isolement et de leur grande dépendance.

Les patients expriment un besoin d'ouverture sur la société extérieure et sur la ville. L'associatif et les partenaires extérieurs sont une ressource en terme d'activités et de présence.

La lecture tient une place essentielle mais elle doit évoluer pour s'adapter aux difficultés des patients. Les problèmes auditifs et visuels sont à prendre en compte, tout comme les difficultés de déplacement. La lecture doit évoluer par le passage à l'oral (textes lus) et au livre numérique (agrandissement des caractères...). Partir des souvenirs (chansons...) permet d'éveiller l'attention et suscite les échanges. Il faut stimuler sans « agressivité ». En effet, toute relation modifie l'état d'esprit du patient mais cela peut être positif comme négatif.

La lecture permet aux patients de retrouver une identité autre que celle de « malade ». Le bibliothécaire est un lien social et il doit intégrer l'équipe de l'établissement pour un savoir partagé sur le patient.

#### **Échanges avec la salle**

- « *le psyché a une puissance importante sur le soma* » (Dr Kariger). Être mieux moralement participe au bien-vieillir,
- l'information sur la maladie revient au personnel médical car chaque individu a ses propres réactions. Il faut laisser le malade s'approprier progressivement sa maladie et son destin,

- la famille est un atout précieux dans la compréhension du malade. C'est un acteur indispensable car elle représente une mémoire complémentaire de celle du malade. Elle est essentielle dans l'accompagnement,
- l'hôpital a trop longtemps été centré sur le soin (même du point de vue architectural). Maintenant des lieux de vie sont intégrés dans les constructions,
- à travers le processus du vieillissement, on a tous des risques de pertes séniles : on peut quand même garder des capacités par la pratique et la rééducation,
- pour bien vieillir, il faut s'inscrire dans un processus de vie.

Suite à un rapport d'étude, une charte de bonnes pratiques a été réalisée par le ministère de la Culture et celui de la Santé. Elle prend la forme d'un livret intitulé « Faire vivre la lecture à l'hôpital : recommandations et bonnes pratiques ». Ce document est consultable et téléchargeable sur le site de ministère de la santé ([www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)) et sur celui de la culture ([www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr), dossiers « culture à l'hôpital »).

### Qu'en pensent les lecteurs ?

#### **Intervention de Marie Billetdoux (prix Renaudot et Interallié)**

Marie Billetdoux est auteur de romans. Elle a reçu le prix Interallié pour son œuvre *Jeune fille en silence* (1971). Elle a rencontré de nombreuses difficultés dans sa vie personnelle qui l'ont profondément marquée (décès de son mari, EMI [Expérience de Mort Imminente]).

Elle voue une grande admiration aux bibliothécaires qu'elle compare à des abeilles (butinage de fleur en fleur pour transporter le pollen : passage de la lecture et du livre d'un lecteur à un autre). Sa propre mère était bibliothécaire.

Pour elle, « *le livre, l'alcool et la musique permettent à l'être humain de s'envoler, à fortiori quand on est à l'hôpital, quand on souffre* ». Il faudrait parler de « libricament » tant le livre est un médicament grâce à la puissance des mots et au pouvoir de l'imagination. En tant qu'auteur, elle se rend compte que l'écriture l'isole. Mais grâce aux livres qu'elle écrit, les bibliothécaires peuvent communiquer avec les personnes. Elle considère le livre comme une part d'elle-même, comme « *la sécrétion d'une araignée* » ou « *la perle d'une huître* ».

### Quelles qualités pour être bibliothécaires en établissement de santé ?

#### **Interventions de Monique Nicaise (Reims), Jacqueline de Haldat (Paris), Françoise Fournier (Versailles)**

En établissement de santé, il est nécessaire de :

- savoir entrer dans l'établissement, en laissant ses problèmes à l'entrée, avec de l'empathie et une distance respectueuse vis-à-vis des patients,
- apporter une distraction et regarder le patient comme une personne et pas comme un malade,
- être à l'écoute : il y a une grande attente de la part des malades,

Il faut trouver une juste place : nous sommes un contact et un lien mais pas un membre de la famille ou du personnel soignant.

La richesse de ce métier est d'être en contact avec des lecteurs très différents : cela nécessite un grand sens de l'adaptation, l'absence d'a priori et une grande polyvalence. L'intuition est indispensable tout comme l'esprit d'équipe.

Il est essentiel de rester soi-même, avec sa propre personnalité et avec l'étiquette « bibliothécaire » (neutralité, réserve...). Savoir donner son temps et prendre son temps font partie également des qualités nécessaires au bibliothécaire en établissement de santé. Les défauts incompatibles avec cette activité sont l'irrégularité, le manque de discrétion, le jugement, le fait d'être trop bavard.

On ne naît pas bibliothécaire, on apprend à le devenir. Formation et expérience sont indispensables.

### Le portage à domicile

#### **Témoignages de bibliothécaires CBPT et FNABEH : Anne Santucci (Versailles), Danièle Ripol (Reims), Brigitte Servier-Crouzat (Paris), Marie-Victoire Etcheverry (Saint-Palais)**

#### **L'exemple de Versailles**

La municipalité désirait mettre en place un service de portage à domicile de livres pour les habitants. La bibliothèque municipale était prête à le faire à condition qu'un poste budgétaire soit prévu, ce qui n'a pas été possible. La Ville s'est alors tournée vers Culture et bibliothèques pour tous. Celle-ci a accepté et une convention a été signée. La Ville accorde une subvention pour ce service qui s'est ajouté à ceux déjà intégrés dans « Versailles portage » (association d'insertion) qui se charge du portage des livres chez

les usagers. Il y a actuellement 30 lecteurs desservis. Le coût pour le lecteur est de 15 euros par mois. Les bibliothécaires de CBPT préparent les ouvrages mais ne rencontrent pas les lecteurs. Un contact téléphonique est établi lors de l'inscription. Néanmoins, une visite chez un lecteur est possible. Ce service s'adresse essentiellement aux personnes âgées non autonomes dans leur déplacement.

### L'exemple de Fismes

Depuis sept ans, à son initiative personnelle, une bénévole de la bibliothèque de l'hôpital de Maison-Blanche, à Reims, dessert 8 lectrices (30 prêts par mois). En fait, elle se rend chez une personne relais dans un village où les usagers de ce service se retrouvent pour effectuer les prêts-retours et échanger autour de leurs lectures, sous la forme d'un club de lecture.

### L'exemple de Paris (Bretonneau, établissement gériatrique)

L'idée est venue de l'équipe de CBPT : les bénévoles désiraient continuer à porter des ouvrages aux malades chez eux pendant leur convalescence. Pour cela, ils se sont rapprochés de « Vivre à Bretonneau », association qui se charge du portage des livres. Il y a en moyenne 8 à 10 personnes desservies : il est nécessaire qu'elles aient été hospitalisées à Bretonneau pour bénéficier de ce service car ce sont des ouvrages de la bibliothèque de l'hôpital. Une subvention est actuellement demandée à la Caisse d'épargne pour créer un fonds spécifique.

### L'exemple du pays basque

C'est une initiative personnelle qui est à l'origine de ce projet. Grâce à la subvention d'une mairie, une association s'est créée. Une équipe de 11 personnes et 6 personnes relais apportent des documents à domicile dans plusieurs villages de la région. Environ 115 personnes sont desservies, de 80 à 107 ans. Des demandes de subventions ont été faites auprès du Conseil général, de la Caisse d'épargne, de la Mutualité sociale agricole, de la Fondation de France, du CNL, des mairies et de la FNABEH. Un accord a été passé avec une médiathèque pour la coordination en ce qui concerne l'acquisition des ouvrages (essentiellement des grands caractères).

### Le choix des livres

#### **Intervention de Marie-Françoise Jouet (CBPT Marne)**

Les livres proposés aux personnes dans les établissements de santé sont choisis de la même manière que pour nos bibliothèques tout public.

Culture et bibliothèques pour tous a mis en place des comités de lecture pour le choix des ouvrages. Il existe un comité « Adultes », un comité « Jeunesse » et un comité « BD ».

Le premier critère d'acquisition est lié au budget : les ouvrages de qualité et non « éphémères » sont privilégiés. Le goût personnel du bibliothécaire ne doit pas entrer en jeu : le choix doit se faire grâce à des connaissances et à des échanges avec d'autres bibliothécaires. Le bibliothécaire doit être apolitique et multiconfessionnel. Le poids, la forme et la typographie des ouvrages ont leur importance pour les publics en établissement de santé.

Les livres illustrés sont très demandés par la jeunesse car ils favorisent l'imaginaire et l'évasion. Il ne faut pas oublier que, même quand il sait lire, l'enfant prend plaisir à écouter des histoires.

Pour promouvoir la lecture, des animations doivent être réalisées. Le rôle de passeur du bibliothécaire est essentiel.

#### **Intervention de Marie-Juliette Prévot (revue « Notes bibliographiques »)**

Les *Notes bibliographiques* ont presque 70 ans d'existence :

- 90 personnes participent aux 3 comités de lecture de cette revue professionnelle,
- 260 livres sont lus par mois,
- 40 % des ouvrages sont lus sur épreuves,
- 2 000 exemplaires des *Notes bibliographiques* sont publiés.

La présélection des ouvrages se fait sur les programmes des éditeurs, soit trois mois avant la parution. Un livre est lu 2 à 3 fois. La réactivité par rapport à l'actualité est privilégiée. Voici les choix effectués :

- adultes : tous les premiers romans, les romans étrangers et presque tous les romans français,
- jeunesse : en fonction des auteurs, des illustrateurs et des tendances des salons.

Il n'y a pas de pression de la part des éditeurs sur les *Notes bibliographiques*. La difficulté principale est le repérage des petits éditeurs. Tous les prix littéraires sont analysés et les livres « people » ne sont pas exclus.

Entre la mise en lecture et la parution sur le site Internet, il se passe 15 jours. Pour la revue, cela va de 4 à 8 semaines. Tous les livres lus y apparaissent. La notation va de 0 à 4. Chaque lecture est subjective : **un bon livre est un ouvrage que nous n'avons pas envie de lâcher.**

La revue *Notes bibliographiques* n'est pas prescripteur mais informateur.

### **Intervention de Frédéric Airy (libraire à Paris)**

Frédéric Airy est libraire généraliste à Paris. Comme tous les libraires, il a longtemps subi les offices des grands éditeurs avec un taux de retour énorme. Maintenant, il choisit les livres et les commande, ce qui demande un travail beaucoup plus important.

Les libraires ont un rôle de conseil : les clients et même les bibliothécaires les consultent pour le choix des ouvrages. Pour F. Airy, un bon livre est celui qui parvient à « *vous rendre proche d'un monde qui n'est pas le vôtre* ». Dans sa librairie, le livre sonore correspond à une demande des clients vieillissants.

Pour bien choisir ses acquisitions, il conseille de s'informer, de lire le plus possible et d'être curieux sans se laisser influencer par quoi que ce soit.

### **Les livres en gros caractères**

#### **Intervention d'Alban du Cosquer (Editions La Loupe)**

Alban du Cosquer, éditeur, a mis deux ans pour monter son projet. Il a maintenant une expérience de 6 ans et 260 ouvrages à son catalogue. Sa ligne éditoriale diffère de celle des autres éditeurs, en privilégiant les documentaires, tout en éditant aussi quelques livres du terroir.

Il sollicite les éditeurs pour éditer leurs ouvrages en grands caractères. Le livre est retranscrit tel quel. Il choisit l'édition Reader digest lorsque l'ouvrage est très long mais il ne se permet jamais de faire lui-même des coupes. Aucun livre en grands caractères n'est illustré : le travail technique de composition serait très important et cela coûterait très cher.

Il n'a pas de relation avec la presse et ses ouvrages sont essentiellement vendus aux bibliothèques municipales et CBPT (150 000 livres). Pour lui, le rôle des bibliothécaires est essentiel pour conseiller et faire connaître ces éditions spécifiques.

### **Les livres audio**

#### **Intervention d'Arnaud Mathon (éditeur)**

Les livres audio ont fait leur apparition aux USA, puis en Angleterre, en Allemagne mais en France, il y a une certaine résistance en faveur du support papier.

Suite à de longs voyages en automobile pendant lesquels il s'ennuyait, Arnaud Mathon a décidé d'éditer et de distribuer des livres audio. En cela, le livre sonore est un moyen de s'évader. La ligne éditoriale d'A. Mathon est l'éclectisme : il suit le goût des

lecteurs et dépend des accords des auteurs. Certains auteurs s'opposent en effet à la transformation de leur texte en support audio. Il fait appel à des comédiens professionnels pour réaliser les enregistrements : 4 000 auditions ont permis de retenir 25 comédiens. La qualité de l'enregistrement est essentielle pour que le lecteur soit transporté : une voix peut toucher une personne et pas une autre.

Aujourd'hui, 100 000 livres audio sont vendus par an et 5 000 titres sont proposés par 160 éditeurs. Ce support évolue : de la cassette au CD puis au MP3. Cela nécessite un investissement matériel mais la qualité est meilleure avec le numérique.

Pour que ce support se développe, il faut une désacralisation du texte : dans l'histoire, le support livre est récent car, en réalité, l'oral est le plus ancien procédé pour transmettre un récit.

### **La lecture à haute voix**

#### **Intervention de Philippe Gaessler (comédien de l'association « Lire en scène »)**

Philippe Gaessler a fondé l'association « Lire en scène », il y a 20 ans. Actuellement, elle compte 20 membres. Elle réalise des lectures orales, des formations, des lectures spectacles et des ateliers (en maisons de retraite, hôpitaux...).

Il y a trois façons différentes d'aborder un texte :

- le comédien vit les mots (interprétation),
- le conteur se réapproprie un canevas,
- le lecteur à haute voix suit le texte (comme le musicien une partition).

L'histoire de la lecture à haute voix remonte à l'ancien temps :

- chez les Égyptiens et chez les Grecs, c'étaient des esclaves instruits qui faisaient la lecture au maître pendant les repas, les bains...
- pour les Romains, cela se passait au centre de la cité (odéon / auditoria) mais il y avait également des lectures privées,
- au Moyen Âge, l'oral tenait une place importante dans la société,
- au XVII<sup>e</sup> siècle, les cercles de lecture prennent le relais,
- au XIX<sup>e</sup> siècle, la lecture orale disparaît peu à peu. Cela ne fait qu'une vingtaine d'années que la pratique de la lecture à haute voix a repris.

Qu'apportent les ateliers de lecture à haute voix aux participants ?

- le livre est « agence de voyage » (évasion),
- la lecture est une « stimulation de l'esprit »,
- cela provoque un « réveil de la mémoire »,

- c'est « une découverte et redécouverte »,
- cela suscite des échanges et des débats.

La lecture à haute voix est un don de soi à l'adresse de l'autre. Elle crée une unité dans le son et le temps : c'est un moment de communion où chacun construit son propre parcours. Le livre est pour le lecteur une partition que chacun peut interpréter différemment. Une belle lecture est une lecture investie et engagée au service du texte.

La langue française est sonore mais elle manque de rythme. Des techniques sont nécessaires pour rendre la lecture vivante : pause de la voix, respiration, intonation, rythme, style... La lecture à voix haute ouvre des espaces mais ne donne pas forcément envie de lire.

Trois questions se posent : Qu'est-ce que je lis ? Pour qui ? Dans quel espace ? Dans l'absolu, il n'y a pas de tabou. Mais, en fonction de soi (maturité) et du public, tout ne peut pas être lu. Nuance et délicatesse sont nécessaires.

Il faut « oser mais savoir doser »...

## Les livres et l'hygiène

**Intervention de Jean-Christophe Farkas (clinique Saint-André à Reims)**

Le manuportage (transport par les mains) est un facteur essentiel de transmission des microbes. Nous avons tous des milliers de bactéries dans notre corps et sur notre peau.

Les microbes peuvent-ils survivre dans les livres ?

- ils aiment l'humidité. Des champignons peuvent se développer dans des ouvrages humides (conservés dans une cave...),
- ils survivent sur des surfaces inertes comme le plastique. Des germes peuvent se trouver sur les couvertures des livres,
- certains virus ont été découverts sur des billets de banque.

Peu d'études scientifiques ont été menées sur les livres et la transmission de maladies. La conclusion de *Are public library books contaminated by bacteria ?* (1994) est qu'il n'est pas dangereux de manipuler les livres des bibliothèques, ils ne sont pas source de transmission de maladies.

Dans les hôpitaux, les livres sont manipulés par les bibliothécaires, les patients et les soignants. Dans ce cadre, le bibliothécaire ne touche pas que le livre mais aussi les poignées des portes, le lit du malade, etc.

Les livres eux-mêmes font partie de l'environnement des patients et sont posés sur des surfaces colonisées par les bactéries (table, fauteuil...). Ils circulent entre les différents patients et les différents services.

Il n'est pas réaliste de protéger et de désinfecter totalement les livres ! Cependant, quelques précautions peuvent être prises : couverture plastifiée et nettoyable, protection des livres par des pochettes et utilisation de livres électroniques.

Par contre, il est facile de se désinfecter les mains ! Quelques règles sont à respecter dans les établissements hospitaliers :

- utilisation de solutés hydro-alcooliques (SHA) après chaque contact avec un patient,
- précaution avec des patients en isolement,
- désinfection des couvertures de livres avec des lingettes,
- pas de circulation « sauvage » dans les services.

En conclusion, sans être obsessionnel, il faut tenir compte du risque de transmission bactérienne ou virale par les livres ou les mains et suivre quelques règles de bon sens. Toutefois les livres sont plus dangereux par les idées qu'ils contiennent que par les maladies qu'ils peuvent transmettre !

## La lecture, une thérapie ?

**Intervention de Nicole Silvestre (Paris)**

Les mots sont des instruments pour provoquer des évolutions psychiques. En cela, ils peuvent être des thérapeutes. Le plaisir de la découverte d'un texte apporte un sentiment d'appartenance, d'ouverture au monde et de dépassement des douleurs. De plus, la lecture permet d'entrer dans une autre temporalité. Enfin, elle permet au monde extérieur d'entrer dans l'hôpital.

Avoir un temps de liberté pour

- rire,
- avoir peur « pour de faux »,
- revivre de façon allégorique les épreuves subies à l'hôpital,
- se rassurer,
- se détourner d'une douleur...

C'est tout cela qu'offre la lecture aux malades. Lire, c'est peut-être guérir.

Accompagner dans la vie est la seule manière de rester en relation avec celui qui est fragilisé : « petit », « grand », « âgé » ou malade ». La lecture y participe.

## La collecte de mémoire orale aux archives municipales de Saint-Dizier

Par Nathalie Fautra, responsable des Archives

Le service des archives de la ville de Saint-Dizier a été créé en 1998 et sa salle de lecture ouverte en janvier 2001.

Avec la collaboration des archives départementales de la Haute-Marne, à qui je dois un grand merci et qui ont toute ma reconnaissance, nous avons recensé toutes les archives de tous les services municipaux et avons ainsi constitué le fonds historique qui couvre la période 1800 à nos jours, l'état-civil de 1668 à 1909 ainsi que les archives intermédiaires des services municipaux. Les archives anciennes sont conservées aux Archives départementales.

Les archives sont la mémoire d'une ville, elles témoignent dans le présent d'un passé, riche en ce qui concerne Saint-Dizier.

celle-ci mette à notre disposition souvenirs et photographies familiales.

Les réponses positives ont très largement dépassé nos espérances. Pour l'anecdote, nous avons une photo d'une fillette coupant le ruban d'inauguration du premier bâtiment construit en 1952. Cette enfant devenue adulte nous a apporté 53 ans plus tard un morceau de ce ruban. Nous avons ainsi la photo et l'objet à exposer mais aussi toute la mémoire, riche de la description de cet instant. En faisant cet avis de recherche, nous avons pris conscience que les gens avaient des archives personnelles riches et intéressantes ainsi qu'une mémoire orale qu'il ne fallait pas négliger.

Depuis, nous faisons régulièrement appel aux habitants de notre ville et recueillons leur témoignage. Récemment, une personne âgée nous a fait parvenir par mail un récit dactylographié de son enfance passée dans la cité bragarde. Avec l'accord de l' élu en charge de notre service, nous avons relié ce récit et désormais il est consultable en salle de lecture.



Dès 2003, nous avons réalisé des expositions afin de mettre en valeur le fonds conservé, souvent par rapport à des lieux, des bâtiments. La dernière, toute récente puisqu'elle a eu lieu du 29 mai au 11 juillet 2010, retraçait la création et la vie du théâtre récemment rénové.

En 2005, Monsieur le Maire a souhaité réaliser une exposition sur la construction de la Cité nouvelle du Vert-Bois. Afin d'enrichir au mieux le fonds exposé, nous avons lancé un appel auprès de la population bragarde par le biais de la presse locale, pour que

Pour la réalisation de l'exposition sur le théâtre, nous avons eu en notre possession une photographie d'un groupe de soldats allemands durant la Seconde Guerre mondiale, qui donnait un concert devant l'Hôtel de Ville. Sur la photo, on voyait un enfant au milieu des soldats. La personne âgée qui nous a fait parvenir le récit de son enfance parlait à un moment d'un concert de soldats allemands qu'il avait écouté alors qu'il n'avait qu'une dizaine d'années. Il expliquait qu'il avait réussi à se faufiler et qu'il était seul au milieu d'eux. Son récit collait exactement à la photo. Nous n'avons malheureusement pas pu le prouver mais nous nous sommes posés la question, peut-être avions-



nous la photographie qui correspondait au récit de ce vieux monsieur ?

Notre collecte de la mémoire orale n'en est qu'à ses débuts, faute de temps nous ne pouvons pour le moment la développer davantage mais à chaque fois que nous en avons l'occasion, nous recevons et conservons tous les témoignages oraux.

Nathalie Fautra  
Archives Municipales  
Ville de Saint-Dizier  
03 25 07 31 21  
[nfautra@mairie-saintdizier.fr](mailto:nfautra@mairie-saintdizier.fr)

Ouverture de la salle de lecture au public du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45, possibilité de prendre des rendez-vous en dehors de ces heures d'ouverture.

## Un point sur le plan de conservation des livres jeunesse en Champagne-Ardenne

En 2007, partant du constat national d'une menace quant au devenir des ouvrages pour la jeunesse du fait de l'absence de conservation dans les bibliothèques publiques françaises, Interbibly s'est mobilisée sur le sujet. Elle a proposé à ses adhérents de constituer un plan de conservation partagée des livres pour la jeunesse, sur le modèle de plans similaires mis en place dans d'autres régions de France depuis quelques années.

La participation à ce plan régional peut se faire à deux niveaux :

- en se déclarant « pôle de conservation » sur un (ou plusieurs) thème(s) choisi(s) librement et pour le(s)quel(s) l'établissement est prêt à recevoir en don les ouvrages en lien avec ce (ou ces) thématique(s) et à les conserver sur le long terme ;
- en se positionnant comme « établissement associé », en s'engageant à proposer aux « pôles de conservation » les livres que l'établissement souhaite retirer de ses collections et qui correspondent aux thèmes signalés dans le Plan.

L'engagement à participer au Plan, à l'un ou l'autre niveau, est formalisé par la signature d'une convention avec Interbibly (disponible sur demande).

Aujourd'hui, le plan de conservation jeunesse compte 17 thématiques conservées par 8 établissements :

- Les ouvrages sur le thème **du cirque, de la magie, des saltimbanques et des forains** au centre de documentation du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne,
- Les publications des **éditeurs ou diffuseurs haut-marnais** et les **ouvrages à compte d'auteur d'écrivains haut-marnais**, à la Médiathèque départementale de la Haute-Marne

- **Le goût**, à la bibliothèque municipale d'Épernay,
- Les ouvrages de **Katie Kouprie** ou concernant cet auteur, à la bibliothèque municipale de Saint-Dizier,
- **Les livres animés** et les livres abordant la **musique**, à la bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne,
- **Les contes**, les livres sur **les marionnettes**, sur **Rimbaud** et la **poésie** à la bibliothèque de la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières,
- Les ouvrages abordant la **Première Guerre mondiale**, à la bibliothèque de la Communauté de communes de Suippes,
- Les livres consacrés aux **rois, reines, princes et princesses, les romans policiers, le théâtre jeune public** à la bibliothèque municipale de Reims,
- Les livres primés sur le **Salon du livre jeunesse de Troyes** et **les auteurs invités dans le cadre de l'exposition** mise en place au moment du Salon, à la Médiathèque de l'agglomération troyenne,

Pour toute information ou si vous souhaitez rejoindre le Plan, contactez Delphine Henry, chargée de mission à Interbibly au 03 26 65 02 08 - Mél : [delphine.henry@interbibly.fr](mailto:delphine.henry@interbibly.fr)



## Les journées professionnelles d'Interbibly et de nos partenaires

**Bibliothèque**  
 **Centre** publique d'information  
**Pompidou**

➔ **Lundi 4 octobre après-midi, à la médiathèque Falala à Reims : « Lecture des magazines, usages des bibliothèques : aperçu sur les pratiques des jeunes », présentation de deux enquêtes menées par la Bibliothèque publique d'information suivie d'une table-ronde avec des professionnels de la région**

Pour la première fois, la Bibliothèque publique d'information vient présenter en région deux enquêtes qu'elle a menées. À l'issue des présentations, les professionnels de Champagne-Ardenne seront invités à réagir lors d'une table ronde.

- Les jeunes et la presse magazine

Une étude exploratoire réalisée en 2009 confirme que les 15-29 ans sont bien familiers de la presse magazine imprimée. Suite à ce premier travail, deux études ont été lancées pour traiter des problématiques qui portent à la fois sur une analyse de l'offre des titres de magazines appréciés par les jeunes adultes et sur une analyse des usages et de la réception.

- Les 11- 18 ans et les bibliothèques municipales en France

À l'heure d'Internet, y a-t-il encore une place pour la bibliothèque municipale dans l'univers des adolescents ? Quel intérêt peut-elle présenter aux yeux de jeunes qu'on imagine volontiers faibles lecteurs, adeptes convaincus des moteurs de recherche et virtuoses du téléchargement, légal ou illégal, de musique et de films ?

#### Programme prévisionnel :

- 13h45 : ouverture
- 14h00 : présentation de l'enquête sur la lecture de la presse magazine par les 15-30 ans, par Jean-François Barbier-Bouvet
- 14h45 : présentation de l'enquête sur les 11-18 ans et les bibliothèques, par Virginie Repaire
- 15h30 : questions
- 16h00 : table ronde débat avec les professionnels de la Région
- 17h : fin de la journée

*Inscriptions possibles dès maintenant auprès d'Interbibly*

→ **Jeudi 28 octobre, aux archives départementales de l'Aube : « Réaliser des supports de communication et communiquer avec la presse »**

Des professionnels (chargé de communication, journaliste, attaché de presse...) viendront présenter leurs outils et méthodes. Les échanges seront favorisés pour permettre aux participants de présenter leurs façons de faire et recueillir l'avis des intervenants.

*Inscriptions possibles dès maintenant auprès d'Interbibly*

→ **Lundi 15 et mardi 16 novembre, à la médiathèque Falala ou à la bibliothèque Carnegie à Reims (selon le nombre d'inscrits) : « Bibliothécaires et travailleurs sociaux face à l'illettrisme », formation franco-belge organisée par Initiales**

#### **Objectifs :**

L'enjeu de cette formation est de permettre aux intervenants :

- d'acquérir des outils d'analyse et des références théoriques permettant aux participants d'avoir une approche adaptée face aux publics en situation d'illettrisme ;
- de faciliter l'accès à la bibliothèque des personnes éloignées du livre et de la lecture ;
- d'impulser la mise en œuvre d'actions partenariales entre les bibliothécaires et les travailleurs sociaux.



#### **Contenu :**

- la question de l'illettrisme, notion et enjeux ;
- la connaissance des publics en situation d'illettrisme à Mouscron (Belgique) et en Champagne-Ardenne ;
- de l'illettrisme au développement des pratiques culturelles ;
- le travail partenarial entre les bibliothécaires et les travailleurs sociaux pour mieux combattre l'illettrisme ;
- initiatives et expériences des participants : accueil et mise en œuvre des projets en commun.

Démarche pédagogique : pédagogie active, apports théoriques et pratiques, échanges d'expériences, présentation de cas vécus.

#### **Personnes concernées**

Bibliothécaires et travailleurs sociaux (Région Champagne-Ardenne et Mouscron – Belgique)

#### *Renseignements et inscriptions auprès d'Initiales*

*Passage de la Cloche d'Or  
16 D rue Georges Clemenceau  
52000 Chaumont  
Tél. : 03 25 01 01 16  
Fax : 03 25 01 28 42  
Courriel : [initiales2@wandoo.fr](mailto:initiales2@wandoo.fr)*

*Directrice de la publication : Delphine Quéreux-Sbai*

*Conception et réalisation : Virginie Leducq*

*Rédaction : Delphine Henry et Virginie Leducq*

*Relecture : Delphine Quéreux-Sbai et Éléonore Debar.*

*Dépôt légal : octobre 2010 - ISSN 0768-5742*